



DECLARATION COMMUNE SNESUP-FSU, UNEF

Après un formidable engagement des étudiants, des enseignants, des salariés dans une unité syndicale exceptionnelle, l'abrogation du CPE vient d'être arrachée. C'est un succès considérable.

L'UNEF et le SNESUP-FSU, avec les étudiants et les enseignants du supérieur entendent rester vigilants dans le cadre de l'intersyndicale jusqu'au retrait effectif. La mobilisation prévue ce mardi 11 s'inscrit dans cette perspective, d'autant que l'ensemble des questions posées par le mouvement : précarité, articulation « formation, qualification, emploi »..., n'est pas résolu et reste au cœur de nos préoccupations.

Ni les étudiants, ni les personnels ne doivent être pénalisés, en particulier les étudiants boursiers, ceux effectuant des stages ou des parcours de mobilité. Pour la suite de l'année universitaire et la délivrance des diplômes, il s'agit maintenant de reconstruire la cohérence des contenus et des modalités de validation des enseignements pour la fin de l'année, compte-tenu de la réalité des mobilisations nécessitées par l'obstination du gouvernement. C'est possible ! Dans les établissements d'enseignement supérieur, pour prendre en compte la diversité des situations, après concertation et débat dans les instances –CEVU et CA- de nouvelles modalités et calendriers d'examens doivent être arrêtés dans ce sens.

Paris, le 11 avril, 15 heures

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur — FSU

78, rue du Faubourg Saint-Denis — 75010 — PARIS

Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. — Fax : 01. 42. 46. 26. 56.